

LES

ASSEMBLÉES CITOYENNES

DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS



**PETIT GUIDE À L'INTENTION
DES TABLES DE QUARTIER**



LES ASSEMBLÉES CITOYENNES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS

Petit guide à l'intention des
Tables de quartier

Cet outil a été créé à la suite d'un échange dans le cadre de la
Communauté de pratique en communication des Tables de quartier
le 8 juin 2021.

Merci à

*Halah Al-Ubaidi et Graziella B. Challenger (Conseil communautaire NDG),
Guillaume Grenon (Action Solidarité Grand Plateau),
Stéphanie Charron (Mercier-Ouest quartier en santé) et
Jean-Philippe Labre (CDC de la Pointe / région Est de Montréal)*

ainsi qu'à toutes les personnes qui ont partagé leur savoir-faire et
leur expérience lors de cette rencontre.

TABLE DES MATIÈRES

LE CALENDRIER	4
LE CHOIX DU LIEU	5
L'ANIMATION	6
LA GESTION DES QUESTIONS	7
LA MOBILISATION ET LA PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT	8
QUOI FAIRE QUAND D'AUTRES ORGANISMES OU GROUPES DE CITOYEN·NES DU QUARTIER SOUHAITENT AUSSI ORGANISER DES ASSEMBLÉES?	9
EN PRÉSENTIEL OU EN VIRTUEL?	9
LES DÉTAILS À NE PAS NÉGLIGER	10
ET LA PARTISANERIE?	10
AUTRES ACTIONS POSSIBLES À FAIRE PENDANT LA CAMPAGNE	11
POURQUOI FAIRE UNE ASSEMBLÉE DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS?	12
QUE FAIT LA CMTQ PENDANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES?	14
RÉFÉRENCES ET OUTILS	14



LE CALENDRIER

Pour une élection en novembre, on peut commencer à organiser l'assemblée dès le printemps. Les agendas des candidat·es se remplissent rapidement. Il faut donc dès que possible fixer une date avec les candidat·es connu·es, en gardant en tête que plusieurs ne seront connu·es que 21 jours avant l'élection.

QUI CONTACTER?

C'est sans doute avec les attaché·es politiques des candidat·es que vous ferez affaire, mais il n'est pas toujours facile de connaître les coordonnées de ces personnes. Il est donc préférable d'utiliser les adresses connues et officielles des candidat·es qui vous redirigeront vers les bonnes personnes pour la suite.

CANDIDAT·ES À LA MAIRIE OU DE DISTRICTS?

Les pratiques varient d'une Table à l'autre. Certaines choisissent d'organiser des assemblées dans chacun des districts électoraux, d'autres se contentent d'en faire une avec les candidat·es à la mairie d'arrondissement. Cela dépend de vos ressources humaines et financières pour le faire.



LE CHOIX DU LIEU

Le choix du lieu pour ce genre d'événements n'est pas toujours évident. Il est préférable de tenir l'événement dans un lieu que l'on connaît ou à tout le moins, qu'on a visité auparavant. De plus, selon l'ambiance recherchée, il vaut mieux avoir un lieu ou une disposition qui favorise une participation égalitaire et démocratique.

QUESTIONS À SE POSER :

- Est-ce que le lieu est facilement accessible à tous et toutes? (ex. : rampe d'accès, accessibilité en transport en commun, etc.)
- Est-ce que le lieu permet l'installation d'équipements sonores? Est-il suffisamment espacé pour éviter un retour de son?
- Quel secteur du quartier est à privilégier, si l'on souhaite maximiser la participation des populations plus difficiles à mobiliser?
- Est-ce que la salle est accueillante et suscite un sentiment de sécurité et de convivialité?
- Est-ce que la salle permet l'installation d'incitatifs à la participation, comme une halte-garderie, ou l'installation de 2 micros pour faciliter une prise de parole alternée et inclusive?
- Quelle organisation de la salle favorise le dialogue et l'échange?



Consulter l'Axe 4 - Accueil, déroulement et aspects logistiques des rencontres de la Trousse d'outils MTElles pour une participation égalitaire et inclusive de toutes les femmes

HISTOIRE VÉCUE

En 2019, pour les élections fédérales, le Conseil communautaire NDG a utilisé la salle du centre culturel nouvellement construite dans le quartier. Bien que celle-ci soit belle et ait permis de donner un aspect très professionnel à l'événement, la disposition des candidat·es sur une scène et des citoyen·nes dans la salle a contribué à créer une distance, à accentuer un sentiment d'inégalité entre les élu·es et les résident·es.



L'ANIMATION

Avoir recours à une personne externe à l'organisme pour l'animation peut avoir plusieurs avantages : professionnalisme, neutralité, etc. Mais certaines Tables de quartier préfèrent que ce soit une personne de l'équipe qui soit responsable de cette tâche. Un·e employé·e de la Table connaît bien le milieu et les citoyen·nes, ce qui assure une atmosphère plus conviviale et facilite grandement la coordination de l'événement.

QUESTIONS À SE POSER :

- De quoi avons-nous réellement besoin : une personne qui fait de l'animation (ex. : donne les tours de parole, pose les questions, etc.), qui fait de la facilitation (ex. : soutien à la participation citoyenne, éducation populaire, etc.), ou les deux?
- Que comptez-vous mettre en place pour faciliter la participation des personnes anglophones ou allophones?
- Quelle est la formule qui répond le mieux à nos besoins : un débat, une table ronde, une entrevue?



LA GESTION DES QUESTIONS

Les questions à soumettre aux candidat·es peuvent être travaillées de plusieurs façons. Certaines Tables le font en deux phases : un brassage d'idées au préalable entre membres et partenaires de la Table pour déterminer des questions qui couvrent les enjeux et préoccupations du quartier; une période de questions libre pour les résident·es. Pour assurer une plus grande équité entre tous et toutes, le droit de poser des questions peut se faire par tirage au sort. S'assurer d'avoir des micros réservés pour les genres et alterner la prise de parole entre ceux-ci est aussi une bonne idée.

EST-CE QU'ON DOIT MODÉRER LES QUESTIONS DES RÉSIDENT·ES?

Certaines Tables écartent les questions qui n'ont pas de liens avec les élections municipales, qui concernent d'autres compétences que celles de la Ville, par exemple. Pour d'autres Tables, toutefois, il ne doit y avoir aucune censure, puisqu'il s'agit aussi d'un exercice d'éducation populaire. Cependant, il peut être avisé de faire des activités de préparation avec les résident·es avant la tenue de l'assemblée, pour s'assurer qu'ils et elles comprennent bien de quoi il sera question. On peut aussi produire de courts documents informatifs que l'on remet lors de l'assemblée (ex. : une page avec des icônes qui montrent la différence entre municipal, provincial, fédéral) ou par une animation en début d'assemblée (ex. : sous forme de quiz).

QUOI FAIRE EN CAS DE PROPOS HAINEUX OU VIOLENTS?

Évidemment, de tels comportements ne doivent pas être tolérés. En début d'assemblée, mieux vaut identifier clairement les limites à la prise de parole, déterminer des règles de participation et nommer les conséquences possibles en cas de non-respect de celles-ci (ex. : retrait du droit de parole, fermeture du micro, expulsion de l'assemblée, etc.).



LA MOBILISATION ET LA PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT

Dès qu'on obtient la confirmation de la présence des candidat·es et qu'on a réservé la salle, on peut lancer la promotion (ex. : affichage dans le quartier, médias sociaux, publication dans les médias, etc.). Ces événements attirent souvent beaucoup de personnes, le bouche-à-oreille est parfois notre meilleur outil de mobilisation, surtout dans les districts où les élections s'annoncent serrées... Après tout, les occasions sont rares pour les résident·es de pouvoir poser leurs questions directement aux candidat·es sans qu'ils et elles les reçoivent d'avance.

Dans tous les efforts de mobilisation, il ne faut pas oublier les communautés qui restent souvent en marge des élections parce qu'elles n'ont pas le droit de vote : ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas officiellement *citoyen·nes* qu'elles n'ont pas leur mot à dire et des idées pour améliorer leur milieu de vie. D'ailleurs, le choix des mots quand on cherche à mobiliser ces populations n'est pas anodin : il est alors préférable d'utiliser le terme « résident·es » plutôt que « citoyen·nes », car des personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne risquent de ne pas se sentir incluses par cette terminologie.

HISTOIRE VÉCUE

Le Conseil communautaire NDG a organisé des élections nomades avant la tenue de leurs assemblées avec les candidat·es. Le CC NDG s'est promené dans le quartier pour prendre les questions des personnes et les inviter à participer aux élections. Il s'est rendu dans certains secteurs où les gens ne sont pas très engagés politiquement, pour différentes raisons. Ces élections nomades ont permis à la Table de quartier d'évaluer le niveau de connaissance de ces personnes sur la politique et de les préparer en conséquence, mais aussi d'obtenir un portrait plus juste de la population du quartier.



QUOI FAIRE QUAND D'AUTRES ORGANISMES OU GROUPES DE CITOYEN-NES DU QUARTIER SOUHAITENT AUSSI ORGANISER DES ASSEMBLÉES?

Il n'est pas rare que dans un même quartier, plusieurs organismes souhaitent tenir ce genre d'événements, parfois sur des thèmes plus ciblés (ex. : environnement, aînés, sécurité alimentaire, etc.). En soi, ce n'est pas un problème; certaines Tables y voient même un signe de vitalité du milieu. Mais cette situation peut néanmoins générer des tensions. Le problème réside principalement dans le peu d'espaces disponibles dans les agendas des candidat-es. La clé réside alors dans... la concertation. Il faut idéalement en discuter entre partenaires. Certaines Tables négocient avec les organismes ou groupes citoyens afin de leur laisser un moment ou un espace alloué à leurs préoccupations dans l'assemblée qu'elles organisent.



EN PRÉSENTIEL OU EN VIRTUEL?

Il est impossible de se prononcer dès maintenant sur l'état de la situation sanitaire de l'automne prochain. Cependant, plusieurs Tables envisagent déjà un mode hybride pour cet événement, surtout pour les résident-es. Par exemple, on peut demander aux candidat-es d'être en présence, mais offrir différentes possibilités aux résident-es, notamment en diffusant l'événement via Facebook Live ou sur Zoom. Facebook Live était d'ailleurs déjà utilisé avant la pandémie car il est simple à utiliser et permet une large diffusion de l'événement. Mais attention : il est nécessaire de faire de nombreux tests avant de se lancer dans une diffusion en direct (ex. : son, image, utilisation d'un trépied, etc.). Et si les budgets le permettent, il est préconisé d'engager des ressources externes pour s'éviter des ennuis.



LES DÉTAILS À NE PAS NÉGLIGER

- Être prêt·es à tout, prévoir l'imprévisible! Il y a toutes sortes d'histoires issues de ces assemblées, notamment en ce qui concerne les réactions parfois fortes des résident·es ou aussi des candidat·es...
- S'assurer d'avoir un système de son adéquat et un nombre suffisant de micros.
- Songer à des façons d'évaluer la réussite de l'événement, pour laisser des traces et pouvoir s'améliorer les prochaines fois. Vous pouvez enregistrer la rencontre pour faciliter l'évaluation. Nous vous suggérons aussi de consulter la fiche pratique 5.2 - *Adopter une approche réflexive dans la mise en place de nouvelles pratiques* de la Trousse d'outils MTElles.
- Penser à la présence potentielle des médias dans l'organisation de la salle.
- Faire attention aux candidat·es fantômes... Il n'est pas rare que des candidat·es annulent leur participation à la toute dernière minute.



ET LA PARTISANERIE?

La Table de quartier doit être non-partisane dans l'organisation et l'animation des débats et assemblées publiques pour préserver sa crédibilité et sa neutralité face aux candidat·es.

Cela n'empêche pas les Tables de quartier d'avoir des revendications ou des demandes d'engagements quant à des enjeux (comme le fera la CMTQ), ou encore les citoyen·nes et organismes de poser des questions sur ces enjeux lors des débats.

AUTRES ACTIONS POSSIBLES À FAIRE PENDANT LA CAMPAGNE

1 CRÉER UNE GRILLE D'ANALYSE SUR CERTAINS THÈMES ET Y INSCRIRE LES ENGAGEMENTS DE CHACUN-E DES CANDIDAT-ES À CET EFFET

- ▶ Grille sur l'enjeu de l'environnement publié par Équiterre (élections fédérales de 2015)

2 FAIRE UNE COMPARAISON DES PLATFORMES

- ▶ Comparaison des programmes aux élections municipales de 2013 (Radio-Canada).

- ▶ Comparaison des programmes aux élections fédérales de 2019 (Radio-Canada)

3 ENVOYER DES QUESTIONS À TOU-TES LES CANDIDAT-ES ET VOIR QUI RÉPOND QUOI... ET QUI RÉPOND TOUT COURT!

POURQUOI FAIRE UNE ASSEMBLÉE

POUR FAIRE DES LIENS ENTRE :



LES RÉSIDENT·ES



LA TABLE



LES ENJEUX



LES ÉLU·ES
DU QUARTIER

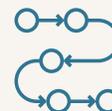
POUR LES RÉSIDENT·ES



Développer la capacité
d'agir (*empowerment*) des
personnes.



Faire de l'éducation
populaire autour
des élections et du
fonctionnement de la
démocratie municipale.



Impliquer les résident·es
dans le processus électoral;
augmenter l'appropriation
des espaces démocratiques
par les résident·es.



Donner la parole
aux résident·es et la
mettre en valeur.



Sensibiliser les
résident·es aux
enjeux du quartier.



Maintenir la vigilance
citoyenne en éveil.



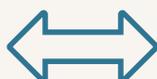
Aider les citoyen·nes
à faire un vote
éclairé; stimuler le
vote.

DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS?

POUR LA TABLE DE QUARTIER



Sonder les besoins et les préoccupations des résident·es et des organismes communautaires.



Être reconnu comme un acteur central du quartier pour faire le pont entre les résident·es, les élu·es et les organismes.



Positionner la Table comme un acteur incontournable du développement social à l'échelle locale.



Donner un élan à la concertation du quartier.



Rappeler le rôle de la Table.



Se faire connaître auprès des élu·es.



Favoriser la culture participative du quartier.

POUR LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Pousser les candidat·es à prendre des engagements.



Rappeler les engagements pris et qui n'ont pas été respectés.



Agenda setting : mettre des enjeux à l'ordre du jour (ex. : logement).



Mettre de l'avant les organismes communautaires

QUE FAIT LA CMTQ PENDANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES?

PUBLICATION D'UNE PLATEFORME ÉLECTORALE

▶ Consultez la plateforme de la campagne de 2017

PUBLICATION D'UN GUIDE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

▶ Consultez le guide de 2017



LETTRES OUVERTES DANS LES MÉDIAS



RENCONTRE AVEC LES CANDIDAT-ES À LA MAIRIE



PROMOTION DE TOUTES LES ASSEMBLÉES CITOYENNES ORGANISÉES PAR LES TABLES DE QUARTIER SUR NOS MÉDIAS SOCIAUX ET NOTRE INFOLETTRE

RÉFÉRENCES ET OUTILS

▶ Site officiel des élections municipales de l'automne 2021

À COMPTER DU 17 SEPTEMBRE, LES NOMS DES CANDIDAT-ES DANS CHAQUE MUNICIPALITÉ Y FIGURERA.

▶ Élections municipales au Québec - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

INFORMATIONS SUR L'HISTORIQUE ET LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

▶ Élections Montréal

INFORMATIONS SUR TOUS LES DISTRICTS ÉLECTORAUX

▶ Intervenir sur un enjeu politique en respectant la Loi électorale

UN OUTIL CRÉÉ PAR LA TRPOCB EN 2018

▶ Trousse d'outils pour une participation égalitaire et inclusive pour toutes les femmes

POUR DES PRATIQUES D'ANIMATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVES.

▶ Guide d'intro aux droits et obligations en cas de demande de congés relatifs aux élections



LaCMTQ



**5675 LAFOND
MTL (QC) H1X 2X6**



**514.721.4019
INFO@CMTQ.ORG**

TABLESDEQUARTIERMONTREAL.ORG